L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Succursale: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 23 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & Co., Imprimeurs, 27 à 33 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Fûts modernes imprimées et coupées depuis $3.50 le mille. 12 mars—1 an

LE prêt le plus élevé au marché payé pour les plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Sal. Stern, rue Dauphine, 52. 26 juin—1m

DEMANDES.

ON demande—Pour la Baie St Denis, une bonne cuisinière. S'adresser immédiatement aux bureaux de l'ABEILLE, de 12 heures à midi, 22 heures, soir. 22 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Tebault vs Mme M. A. Field et son mari Spencer Field.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 19,177.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 45 rue Exchange, entre la rue Bienville et la rue Conti, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot des meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

23 juil—22 26—août 1

H. Chamoulaux vs. Gabriel Francis

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 15,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Marr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Exchanges, entre la rue Carondelet et Gravier, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq vaches laitières.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. FARRENTELLI,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 juil—21 28—août 1

Jos. Schemel vs Geo. Eglo.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,736.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local connu de l'avenue St Bernard et de la rue Johnson, le 24 JUILLET 1891, à midi, la propriété ci-après désignée, à savoir:

Un lot de bois ou charpente, lequel est employé à construire une barrière autour de la loterie bornée par l'avenue St-Bernard, les rues Johnson, Galvez, et l'avenue London.

Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

17 juil—17 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Groeninger vs. Joseph Canabou. No 3,502.

TROISIÈME COUR DE CITÉ.—Paroisse d'Orléans.—Ayerto d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI, 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Bartholomew, à Algar, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la Cinquième District de ville d'Orléans, et bornés par les rues Newton, London, Orléans et Avenue Paterson, et désigné par les Nos 28, 30, 31 et 32 sur la Carte Newton, 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur, acquis par Joseph Canabou de Norbert Trépagier, suivant acte passé devant A. Duvigneaud, date du 20 septembre 1881. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 87, folio 376.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY,
Constable. Sme Cour de Cité.

21juin—21 —juil—6 23

Anheuser-Busch Brewing Association vs Marie Furios.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 16,635—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exchanges, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la rue Common, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations y attenant ou appurtenant situé dans la Première District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Bachelaise, Gravier, Common et Delhonde, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Bachelaise, cent soixante quatorze pieds onze pouces et — ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Common, quatre vingt dix pieds onze pouces de profondeur sur la première ligne de côté vers la rue Gravier, de 15 courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Bachelaise et courant vers la rue Gravier, de 14 quatre vingt quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Delhonde à la ligne du fond laquelle mesure soixante un pieds et deux pouces; les dites mesures étant toutes plus ou moins et sont composées de tout le lot No 33 et d'une partie du lot No 34, d'après un plan dressé par Philippe Lacoste, arpenteur, enregistré pour en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par M. Fortier de la Martin Fortier, par devant Thos. Pierre, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879, enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 971.

Saisi dans l'affaire sus-dite intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

1juil—1 2 15 22 29 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme John C. Slinery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32 972.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert C. Davey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juil—21 26 30

Succession de Hugh Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,257.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert C. Davey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juil—14 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu d'un Athletic et Sporting Club.

Mme John Gmelch vs. le Audubon Athletic Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,924.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 25 juillet 1891, à 10 h avec A.M., de la propriété ci-après désrite, à savoir:

Une propriété et effets contenus aux étages supérieures de la maison connue sous le nom de "Merchants' and Audubons' Exchange," rue Royale, entre l'Canal et Bienville, et consistant de dumb-bells, pulleys, Indian clubs, horizontal bars, round-s de dèpes (environ 400), tables, chairs, settees, arm-rests, vapis, glaciers, balances, platforms, etc., et nombre d'autres articles, n'a ainsi qu'il appert d'un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juil—14 17 21 28—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Schmidt. No 4,502.

TROISIÈME COUR DE CITÉ.—Paroisse d'Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Emile Chetjn, exécuteur testamentaire dûtif et administrateur des successions de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juil—21 26 30

Succession de Mme Odille Morel, femme de Victor Pain et Eugène Pain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 33,104.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul Emile Chetjn, exécuteur testamentaire dûtif et administrateur des susdites successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21juil—21 —juil—6 23

Succession de J. M. Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 33,194.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par M. Kaufman et A. P. Trousdale, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

18juil—18 23 26

Succession de William Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 88,445.—Division B.—Avis est par le présent donné que Mme Sarah de William Nickerson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir dans l'intérêt de la succession de son époux feu William Nickerson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que bona fide pourraient avoir des droits ou des prétentions contre la succession de Philippe Lacoste, antérieurement notaire en cette ville, de vouloir bien produire leurs titres et pièces justificatives à l'appui de leurs prétentions, dans les dix jours, les causes pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 juil—15 19 24

Succession de Hugh Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,257.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert C. Davey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juil—14 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Edith Nicholson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,972.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par John C. Slinery, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juil—21 26 30

Succession de Mme Odille Morel, femme de Victor Pain et Eugène Pain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 33,104.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul Emile Chetjn, exécuteur testamentaire dûtif et administrateur des susdites successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21juil—21 —juil—6 23

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Souscrite par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire décisif.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à nombres simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et se font en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$200,000, soit	$100,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054 600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 15 fractions de billets de $1 pour $10.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ FRACTIONS,

Sur lesquels nous paierons tous les Frais et Primes. Nous ferons parvenir après le tirage les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lse.

Donner l'adresse en plein et faites la signature lisible.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,768.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exchanges, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St Louis, de la contenance de trois cent vingt pieds de front sur la ligne de séparation de terrain No 72, ci-après, sur une profondeur de cent quarante huit pieds de profondeur, entre la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds de profondeur, entre la dite ligne de séparation de terrain No 72, ci-après, sur une ligne parallèle près de la rue St-Louis; de là courant angle droit, cinq pieds quatre pouces de front, ligne, et sur 144 pieds de profondeur de neuf pieds quatre pouces de profondeur; et rangeant parallèlement avec la rue Levée, de 320 pieds de façade rue Arabelle, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pi. de. Etant la 15 forme le coin de la rue Levée et Arabelle, et rue Livaudais, aussi bien que les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le District de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'Ilet No 20, borné par l'avenue Nashville et la rue Live Oak, et rue Arabella et Laurel mesurant, au pied américain, selon un p au du carré sans 2 à un cote par 50 pieds de front sur la dite rue Live Oak, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Acquis par la décédée, Mme Anne Smith, de John Gebighton, par acte passé pardevant E. Isernett, notaire, le 10 octobre 1860.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—6 12 20 27—3 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,926.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Exchanges, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans la Faubourg Washington, lequel district de cette ville, désignée par les numéros treize, quatorze et seize du Plan Market, Seguin et Eraldin, conformément à un plan de A. Duverge, en date du 25 mai 1868, passé devant Sylvain Favidi, Feliciana et Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste), conformément à un acte de vente en date du 29 janvier 1887, passé devant Sylvain Favidi, notaire public, et enregistré en ce bureau, le 30 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et six lignes de front sur Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles. Bornée au nord-est par un pieds onze pouces et cinq lignes dans le Lng.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14juil—14 21 28—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre à moi donné en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Exchanges, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros cinq, six, sept et huit de la subdivision du terrain No 45, sur un plan de subdivision fait par Nicholas Desforges, et levé par Edgar Pilié, arpenteur, en date du 15 juin 1846, et borné par la rue Mandeville; désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny,